



Ottawa, Canada

Bonne situation du logement conclut le rapport annuel de la SCHL 1

A propos de la mort de M. Bhutto . . . 3

Acquisition de livres rares par la bibliothèque nationale 3

Remise de seize décorations pour actes de bravoure 3

Le vol et la fraude 3

René Lévesque se marie 4

Au temple de la Renommée 4

Forces canadiennes: les femmes franchissent une nouvelle étape 4

Vol important à Ottawa 4

La Nouvelle-Écosse, hôte de la IIe Rencontre internationale des clans 5

Résultats des deuxièmes jeux nationaux pour aveugles 6

Chaire d'études ukrainiennes 6

Nouveau timbre 6

Les universités canadiennes et le développement international 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Bonne situation du logement conclut le rapport annuel de la SCHL

La situation du logement au Canada, à la fin de 1978, s'est révélée généralement bonne, grâce au degré élevé de production enregistré de façon permanente durant la dernière décennie. C'est ce qu'ont déclaré, le mois dernier, le président du Conseil d'administration de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), M. William Teron, et le président de la Société, M. Raymond Hession. Leur remarque apparaît dans le rapport annuel de la SCHL déposé au Parlement le 23 mars par M. André Ouellet, ministre de qui relève la SCHL.

"L'année écoulée a été marquée par la stabilité du prix des maisons unifamiliales nouvellement construites ou existantes. L'augmentation de ces prix a été, d'une façon très nette, moins rapide que celle de l'indice des prix à la consommation. Les loyers, pour leur part, ont augmenté moins rapidement que les coûts de construction.

Toujours selon le Rapport, "ces conditions positives peuvent être largement attribuées au fait que, de 1969 à 1978, le nombre annuel moyen de mises en chan-

tier au Canada a dépassé 235 000. La production nationale de ces dernières années s'est maintenue au taux d'environ 11 nouvelles unités pour 1 000 personnes, alors qu'aux États-Unis, ce taux n'atteint pas huit unités pour un nombre égal d'habitants".

Le nombre de mises en chantier au Canada en 1978 a atteint le chiffre de 227 667. La construction bénéficiant directement des dispositions de la Loi nationale sur l'habitation est tombée à 87 014 unités en 1978, par rapport à 120 281 l'année précédente. Les mises en chantier financées de façon conventionnelle durant la même période sont passées de 125 443 en 1977 à 140 653 unités en 1978.

Le rapport attribue cette augmentation du volume de financement par le secteur privé aux politiques du gouvernement qui ont encouragé le secteur privé à investir plus de capitaux dans la construction résidentielle, en vue de remplacer les sommes traditionnellement fournies par des prêts directs du gouvernement, lesquelles ont été réduites pour faire suite



Dans cet ensemble d'habitations, les prix sont demeurés peu élevés, grâce aux décrets municipaux permettant la construction sur des terrains à utilisation maximale.

C'était cette semaine...

Les premiers timbres-poste canadiens ont été émis le 23 avril 1851.